



Refus unanime de la dictature du gouvernement s'agissant de la mobilité des Personnels !

Les 6 Organisations Syndicales représentatives au CTM (**UNSa justice, FO Justice, CGT, CFDT-Interco, C.JUSTICE et FSU Justice**) étaient conviées par le secrétariat général ce jour autour du thème « les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des Personnels exerçant au sein du ministère de la Justice ».

Au regard de la méthode de travail et des orientations indécentes qui nous sont présentées (pour ne pas dire imposées !), l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives a quitté la séance en exigeant une nouvelle rencontre sur d'autres bases avec pour unique priorité la défense des intérêts des Agents et une gestion collective de la mobilité des Personnels.

Paris le 16 octobre 2019